



CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION AU COMPLEXE ÉCO-SPORTS DE PIEDMONT :

Les conditions générales suivantes doivent être acceptées avec toute inscription. Le Complexe Éco-Sports se réserve le droit de modifier les conditions générales en tout temps et d'en informer ses joueurs.

1. FRAIS D'INSCRIPTION

- L'inscription dans les ligues Adulte est validée par le paiement de l'inscription.
- Les frais d'inscription n'incluent pas le prix du chandail.
- Des frais bancaires supplémentaires sont ajoutés lors du paiement en ligne.
- Les frais d'inscription au Complexe Éco-Sports de Piedmont ne comprennent pas les frais d'inscription aux tournois auxquels l'équipe pourrait participer.

2. NON PAIEMENT

Un joueur/se adulte n'ayant pas payé se verra refuser l'accès au terrain de jeu.

3. CHEQUE SANS PROVISION

Des frais de 10\$ seront imputés au solde dû pour chaque chèque retourné sans provision.

4. REMBOURSEMENT

- Aucun remboursement individuel ne sera octroyé après 3 parties jouées. Seul un certificat médical donne droit à un remboursement partiel au pro rata du restant de la saison, mais avec retenue pour les frais d'administration et de services bancaires.
- En cas d'annulation de la ligue par le Complexe Éco-Sports de Piedmont, il y a remboursement au pro rata des parties restantes de la saison, hormis les frais bancaires et administratifs.
- Si une équipe se retire avant le début de la saison, le dépôt de 200 \$ est non remboursable. Pas de remboursement après la mise en route de la ligue.

5. USAGE DE COURRIEL OU DE MEDIAS

- En vue de la loi canadienne antipourriel, vous donnez votre consentement à être inscrit à notre liste de distribution et à recevoir des courriels, y compris des invitations à des événements, ainsi que d'autres avis.
- Le Complexe Éco-Sports se réserve le droit de publier sur le site Internet, Facebook, des affiches, des pamphlets, dans la presse ou sur tout autre support les photos et

vidéos prises sur place.

- Le nom du Complexe Éco-Sports de Piedmont et ses logos ne peuvent être utilisés sans avoir reçu la permission des responsables au préalable.

6. CODE DE CONDUITE

- Chacun doit porter l'équipement de protection adéquat (casque, jambières, évent. coquille).
- Chacun doit respecter les personnes, les lieux, les infrastructures et le matériel mis à disposition.
- Chacun respecte les règles du jeu et accepte toutes les décisions de l'arbitre.
- Chacun accepte le résultat de la partie, quel qu'il soit.
- Chacun s'exprime poliment, sans vulgarité, intimidation ou menace, quelque soit le moyen de communication utilisé, et ce, de façon verbale, non verbale, physique ou virtuelle.
- L'usage de la violence quel qu'il soit n'est pas toléré.
- Chacun respecte les règlements municipaux en vigueur et les règles de bonne conduite dans les lieux publics où se déroulent les activités.

7. CONDITIONS SPECIFIQUES - JUNIORS

- Les pratiques ont toujours lieu au Complexe Éco-Sports de Piedmont, par contre, il est possible que des parties soient organisées avec d'autres centres de hockey-balle en fin de semaine.
- Chaque jeune doit OBLIGATOIREMENT avoir un casque avec grille et des jambières de protection.
- Lors des parties, les joueurs doivent porter les chandails de l'équipe.
- Pour des raisons de sécurité et de logistique, après évaluation, chaque joueur sera classé dans un groupe selon son niveau d'habiletés. Pour les mêmes raisons, un joueur peut être changé de groupe en cours de saison.
- Pour chaque famille, une participation bénévole d'au moins 10 heures (par famille) durant la saison est demandée.
- Nous demandons une participation d'au moins 75%. À défaut, un joueur pourrait se voir refuser l'inscription l'an prochain.